



Un mois sans tabac en Bourgogne Franche-Comté

La troisième édition de #MoisSansTabac est lancée. Une opération qui en 2017, avec 160.000 inscrits, dont 6.278 en Bourgogne Franche-Comté et 380.000 tentatives d'arrêt liées à l'opération en 2016, #MoisSansTabac a contribué avec les mesures du Programme national de réduction du tabagisme (PNRT) à la baisse historique du tabagisme en France : un million de fumeurs quotidiens en moins entre 2016 et 2017. Par ailleurs, avec la première édition de l'opération, environ 20 % des participants étaient toujours abstinents six mois plus tard, soit près de 80.000 ex-fumeurs. La prévalence du tabagisme quotidien en région Bourgogne Franche-Comté est de 26 %. Elle est inférieure à la prévalence nationale (27 %) et représente un potentiel non négligeable de futurs candidats au défi #MoisSansTabac.



Apprentissage en recul dans le BTP en région

Selon le baromètre ISM-MAAF, en Bourgogne Franche-Comté, l'artisanat forme 38 % du total des apprentis de la région (contre 35 % en moyenne nationale) et conserve sa place de premier employeur d'apprentis. La tendance d'évolution est toutefois moins bien orientée qu'au plan national : avec un peu plus de 7.000 apprentis employés dans des entreprises artisanales de moins de 20 salariés en 2016-2017, les effectifs ont ainsi légèrement diminué (-2 %), en raison notamment d'un recul des inscriptions (-5 % : la plus forte baisse observée au plan national). Le recul de l'apprentissage touche principalement l'artisanat du BTP (les effectifs y reculent de 4 % par rapport à 2015/16, soit une baisse globale depuis 2012 de 34 %).



Les retards de paiement sont de retour en Europe

Selon Altarex - société de la data économie - depuis 2015, les retards de paiement des entreprises européennes ont reculé progressivement jusqu'à passer sous le seuil des 13 jours en début d'année 2018. Mais, le deuxième trimestre refroidit l'enthousiasme avec des règlements de nouveau décalés de plus de 13 jours. Moins d'un client européen sur deux (46,1 %) paye l'ensemble de ses factures à l'heure. La France a touché en début d'année un plus bas historique à 10,7 jours de retard (grâce notamment aux structures de moins de 20 salariés). Elle conserve son fauteuil de numéro trois en Europe - derrière l'Allemagne et les Pays-Bas - même si les délais s'allongent sensiblement dans le secteur public. La Belgique est quatrième. Le Royaume-Uni, l'Italie le Portugal et l'Espagne font figure de mauvais élèves.

baromètre

Même si elle vient de créer sa propre structure, cette jeune femme n'est pas une nouvelle venue dans le domaine du coaching et de la formation. Elle y développe néanmoins des conceptions innovantes.



Aude Lefranc : Une autre approche du coaching et de la formation

Développer des compétences personnelles et transversales dans des contextes professionnels ou privé, c'est l'objectif que se fixe Aude Lefranc, dans le cadre de la société baptisée Émergences qu'elle a créée à Dijon en mai dernier. Coaching, formation sont les domaines dans lesquels elle opère. Des domaines où l'offre est pléthorique, d'où l'importance pour cette professionnelle, de développer des approches différenciées, plus atypiques. Il faut dire qu'à 33 ans, Aude Lefranc n'est pas une nouvelle venue dans cet univers. Elle a travaillé pendant sept ans dans l'accompagnement pour le compte d'une autre structure (en l'occurrence Nicole Ortis Consultants). Voler de ses propres ailes, développer une offre personnelle apparaissait donc comme une continuité logique de ce parcours. Émergences intervient dans le coaching et la formation continue en entreprise, le coaching et la préparation mentale pour sportifs et enfin le coaching et le développement personnel pour les particuliers. « Je suis beaucoup sollicitée,

explique-t-elle, dans le cas de personnes qui ont à vivre une période de transition, soit en interne, en évoluant dans leur entreprise, soit parce qu'elles changent de voie professionnelle ou de contexte de travail. Il peut aussi s'agir de personnes qui montent en grade dans la hiérarchie de leur entreprise et qui peuvent être conduites à manager d'anciens collègues de travail. Il faut trouver le bon positionnement et ce n'est pas évident pour tout le monde. C'est toujours un moment où il est nécessaire de prendre du recul et mon rôle est d'accompagner cette prise de recul ».

PLUS DE PLACE AU PLAISIR

Son travail, elle le résume de la manière suivante : parvenir à optimiser le potentiel de chacun d'entre-nous, en s'appuyant beaucoup sur la notion d'intelligence émotionnelle, tant il est vrai que nos freins, par rapport à des changements de situation, se logent souvent au niveau des émotions. En s'attachant à proposer du sur-mesure pour chaque cas auxquels elle est confrontée, Aude Lefranc développe aussi de nouveaux outils, notamment

en termes de formation : « Par rapport à ce qu'on me demande, il faut souvent une approche "chirurgicale" mais j'ai aussi constaté qu'il y avait une véritable attente pour des choses plus "fun", pour des contenus de formations qui, tout en poursuivant un but précis, laissent plus de place au plaisir ou à l'expérience vécue. Les gens sont de plus en plus formés, dans certains cas, il faut donc dépasser la question de la compétence technique. » Aude Lefranc est intervenue pour le compte de l'ordre des experts-comptables sur la thématique du management bienveillant, elle fait également des conférences sur l'estime de soi ou le décodage du non-verbal, elle propose même des séminaires dans lesquels elle fait appel au street-art, discipline qu'elle connaît bien puisqu'elle a réalisé plusieurs fresques. « Dans un monde de plus en plus complexe, conclut-elle, l'idée c'est de ne pas se perdre, et je tente d'aider les gens dans ce sens... ».

BERTY ROBERT

♦ emergences-audelefranc.com

Ils bougent.

NOUVEAUX MAGISTRATS AU TRIBUNAL DE COMMERCE. Lors du scrutin du 4 octobre à la Cité judiciaire de Dijon, la liste commune présentée par la CPME et le Medef a été élue. Au total, neuf magistrats ont été élus : Dominique Bourgois, Cendrine Bratigny, Cécile Fuchey, Émilie Lallemand, Corinne Moissonnier, Ludovic Mounier, Yannick Paris, Emmanuel Robin et Pascal Thomas. 53,5 % des électeurs se sont mobilisés.

NOUVELLE PRÉFÈTE POUR LA NIÈVRE. Sylvie Houspic a été nommée préfète de la Nièvre en remplacement de Joël Mathurin, parti dans le Doubs. Elle était préfète déléguée pour la défense et la sécurité auprès du préfet de la région Grand Est, préfet de la zone de défense et de sécurité Est, préfet du Bas-Rhin.

UN EX-CÔTE-D'OR À LA TÊTE DE L'INSTITUT FRANÇAIS DU CHEVAL ET DE L'ÉQUITATION. Après la démission de Jean Cézard, directeur général de l'Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE), son successeur est Jean-Roch Gaillet. Il a été inspecteur général de la santé publique vétérinaire, Draaf Bourgogne en 2008 et DDAF Côte-d'Or.

décideurs



Diminuez votre facture d'électricité et assurez-vous un revenu complémentaire !



**Photovoltaïque sur Bâtiment Neuf ou Existant
Entretien / Maintenance de vos centrales**

Clef Energies
Maîtrise et Rentabilité

627b, rue de la Pièce Léger
21160 MARSANNAY-LA-COTE
03 80 58 82 09
www.clef-energies.fr

